

DEPARTEMENT

PAS-de-CALAIS

ARRONDISSEMENT

BETHUNE

COMMUNE DE

LABOURSE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE du 12 JUN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le douze du mois de juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite à des convocations adressées à chacun des membres le trois juin deux mille vingt-quatre et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Délibération  
N°2024CM26**

**Étaient présents :** Mmes Mrs Philippe SCAILLIEREZ, Nicole CHASTENEZ, Bernard PRUVOST, Isabelle VANELLE, Isabelle VANLANDE, Roland JOLY, Frédéric DISSAUX, Aimé ROUSSEY, Didier FATOU, Isabelle, CAZIN, Johny GLAVIEUX, Dorothee HAUER, Rosanna GILLET.

**Étaient excusés :** Mmes Mrs Alain COQUERELLE, Annick SAVOLDELLI, Claudie MARTEL, Betty BEN, Delphine MICELLI, Patrice ANDREOTTI, Caroline DERAEDT, Rodrigue DESULTERRE, Alain DIENI.

**Était absent :** Mr Frédéric DREZE.

**Pouvoirs :** Mr Alain COQUERELLE à Mme Isabelle VANELLE  
Mme Annick SAVOLDELLI à Mme Nicole CHASTENEZ  
Mme Claudie MARTEL à Mr Philippe SCAILLIEREZ  
Mme Betty BEN à Mr Roland JOLY  
Mme Delphine MICELLI à Mr Johny GLAVIEUX

Madame Isabelle VANLANDE est élue Secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire expose à l'assemblée les éléments suivants :

Par arrêté préfectoral du 24 juillet 2023, la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois-Lys Romane (CABBALR) s'est vue étendre sa compétence facultative « Actions en faveur de l'aménagement et du développement culturel du territoire » par l'item « favoriser la coopération et mettre en réseau des bibliothèques et médiathèque du territoire ».

La CABBALR entend développer par la mise en réseau des équipements de lecture publique du territoire, une politique et une programmation culturelle autour de la lecture publique.

La DRAC Hauts de France et le Département du Pas-de-Calais sont tous deux partenaires de ce projet et ont proposé la signature d'un contrat Territoire de Lecture.

Ce contrat territoire de lecture, signé le 17 février 2024 entre l'Etat, le Conseil départemental et la CABBALR, bénéficie à toute la population de l'agglomération. Les partenaires entendent mettre en œuvre le programme d'actions dont les objectifs sont les suivants :

Participation au réseau de lecture publique de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois-Lys Romane

Convocation du  
3 Juin 2024

Nombre de conseillers  
en exercice : 23

Conseillers présents : 13

- Affirmer la prise de compétence et prendre en charge la coordination des bibliothèques de territoire
- Mettre en place la gratuité et la carte unique et partager un outil informatique et numérique commun
- Enrichir l'action culturelle et renforcer les ressources numériques et partager les actions de médiation numérique à l'échelle du territoire.

Ce partenariat va permettre à l'agglomération de déclencher la dynamique de mise en réseau des bibliothèques-médiathèques et l'ensemble des projets qui en découlent.

Considérant que cette mise en réseau, imaginée pour améliorer l'offre de services aux usagers et la quotidien des bibliothécaires, est basée sur la base du volontariat, Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'y participer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

DECIDE de participer au réseau de lecture publique de la CABBALR, sous réserve du respect de l'identité du Pôle Culturel « Le Cuivre » et de son autonomie.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,



Philippe SCAILLIEREZ.